



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"PARLEZ-MOI D'AMOUR" PAR L'ASSOCIATION
CADAVRES EXQUIS DANS LA SALLE ROBERT-
LOUIS DE COEUR DE VILLE LE JEUDI 13
DECEMBRE 2018 A 19H30**

**DÉCISION N° AU-18-324
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Cadavres Exquis représentée par Madame Hélène Bihan, dont le siège social est situé 66, avenue Simon-Bolivar – 75019 PARIS, le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30 dans la salle Robert-Louis située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Cadavres Exquis représentée par Madame Hélène Bihan, dont le siège social est situé 66, avenue Simon-Bolivar – 75019 PARIS, un contrat de cession pour un spectacle intitulé « Parlez-moi d'amour », le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30 dont le coût est fixé à huit cents euros (800,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181022-lmc1H5677H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/10/2018 Date de Publication : 24/10/2018
